

Profitez de plus de 130 ans d'expérience!

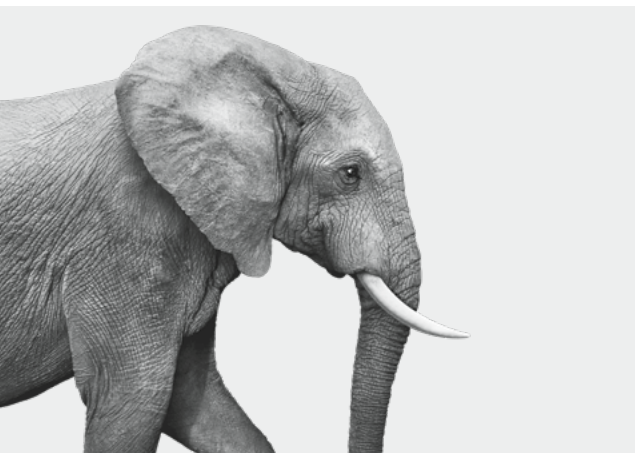
iA Groupe financier offre une gamme variée de produits d'assurance, de régimes d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement et de fonds distincts, de valeurs mobilières et d'autres produits financiers.

Grâce aux protections personnalisées et aux solutions d'investissement qu'il vous propose, iA Groupe financier vous aide à atteindre vos objectifs de vie.

Tirez profit des avantages que vous offre iA Groupe financier :

- Plus de 4 millions de clients
- Plus de 213,9 milliards de dollars d'actif sous gestion et sous administration
- Plus de 50 000 représentants à votre service!

Contactez votre conseiller iA en sécurité financière afin d'obtenir une stratégie d'investissement adaptée à votre situation.



FB-459A(23-05) ACC

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.

ia.ca



PAYEZ-VOUS TROP D'IMPÔT?



iA 
Groupe financier

VOTRE RÉPONSE EST PROBABLEMENT : OUI!

Découvrez des outils efficaces pour établir une stratégie de réduction d'impôt et favoriser la croissance de vos épargnes.

Vos options pour réduire au maximum votre facture fiscale :



1. Le Programme Épargne et Retraite IAG

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est l'instrument financier par excellence pour accumuler des sommes en vue de votre retraite. Ses nombreuses options d'investissement en font le choix numéro un parmi les produits d'accumulation d'épargne à l'abri de l'impôt.

- Vos cotisations font l'objet d'une déduction fiscale immédiate.
- Vos revenus de placement s'accumulent à l'abri de l'impôt.
- Vous bénéficiez de garanties sur vos placements.

2. Le CELI, un abri fiscal des plus avantageux!

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) vous donne accès à un large éventail d'options d'investissement, parmi lesquelles des placements à intérêt garanti, un grand choix de fonds distincts et un compte d'épargne à intérêt élevé.

- Vos revenus de placement s'accumulent à l'abri de l'impôt.
- Les sommes retirées sont non imposables.
- Les droits de cotisation non utilisés sont cumulatifs.
- Les sommes retirées retournent en droits de cotisation.

3. Les produits d'assurance vie Genesis et Héritage

L'assurance vie universelle et spécialisée sont des outils financiers d'une grande souplesse qui allie dans un même contrat une protection d'assurance vie et un compte d'épargne.

- Vos revenus de placement croissent à l'abri de l'impôt.
- La prestation de décès est versée libre d'impôt.

4. Le REEE Mes études+

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un important incitatif à économiser des sommes en vue des études postsecondaires de vos enfants.

- Les revenus de placement croissent à l'abri de l'impôt.
- Lorsque vous cotisez, le gouvernement fédéral ainsi que certaines provinces versent de généreuses subventions (au minimum 20 % et pouvant dépasser les 30 % dans certaines provinces).